



Le Saint-Vincent

n°11 - Septembre 2015



EDITORIAL

Les vocations dans le monde de la Tradition

Selon les projections, il n'y aura plus que 6.000 prêtres en France dans 5 ans, contre 15.000 aujourd'hui, car 10.000 d'entre eux ont plus de 65 ans. Si l'on regarde le nombre de religieux, hommes et femmes, il ne cesse de baisser, lui aussi.

Heureusement, dans les communautés attachées à la doctrine traditionnelle de l'Eglise, et pour cette raison non reconnues par les autorités romaines, la courbe représentant le nombre de prêtres ou de religieux et religieuses est croissante. Mentionnons par exemple la Fraternité Saint-Pie-X, les capucins de Morgon, les bénédictins de Bellaigues, les dominicaines enseignantes de Fanjeaux et de Brignoles, les carmélites, les dominicaines contemplatives d'Avrillé, etc. N'est-ce pas un signe de la vitalité de cette Tradition, qui contraste avec le déclin d'un modernisme qui ne parvient pas à susciter le don de soi pour le service de Dieu ? Pourtant, force est de constater que, même dans ces congrégations traditionnelles, le nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui répondent oui à l'appel de Dieu n'est pas satisfaisant. Les entrées annuelles au séminaire ou au monastère ne sont pas proportionnées au nombre de jeunes

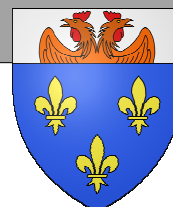
de la Tradition. Certes, le nombre de prêtres, de religieux et de religieuses est en hausse, mais cette hausse est trop lente par rapport au nombre de lycéens et lycéennes qui sortent de nos écoles. Cette hausse est aussi trop lente pour répondre aux demandes pressantes des fidèles d'ouvrir des prieurés et des écoles.

La sainte Eglise et la France manquent cruellement de prêtres. Si une société se trouve privée de prêtres, qui répandra sur les âmes le précieux sang du Calvaire ? Qui enseignera le catéchisme aux enfants ? Qui consacrera la sainte Eucharistie qui nourrit les âmes et leur donne la force nécessaire pour atteindre le Ciel ? Qui prononcera sur les pécheurs les paroles de l'absolution par lesquelles la miséricorde de Dieu efface les péchés ? Qui donnera aux malades l'extrême-onction ? En un mot, qui guidera les âmes vers le ciel ?

La sainte Eglise et la France manquent aussi cruellement de contemplatifs. Un pays ne peut pas vivre seulement de commerce et de biens matériels. Une société ne peut pas rester longtemps civilisée sans vie contemplative, parce que l'homme n'est pas seulement un corps, il est aussi une

âme immortelle appelée à contempler Dieu dans l'éternité. Lorsqu'une société juge inutile les ordres contemplatifs, elle est sur le chemin de la décadence. Or, notre pauvre monde est une conspiration contre toute forme de vie contemplative. Dans le silence du cloître, les âmes consacrées offrent à Dieu leurs prières et leurs sacrifices pour réparer les péchés du monde et attirer la miséricorde et la grâce célestes sur la terre. La France ne pourra se relever de sa décadence que si les âmes contemplatives se multiplient.

- Editorial : Les vocations dans le monde de la Tradition p 1
- L'esquisse du prêtre p 3
- Brève appréciation de la Bulle *Misericordiae vultus* p 4
- Carnet paroissial p 5
- Chronique du Prieuré p 6
- Conférence p 8
- Horaires des Offices p 9
- Lectures p 10
- Activités p 12



Cherchons les causes du manque de vocations et trouvons des remèdes.

L'une des causes principales me semble être le matérialisme et l'attachement aux biens de ce monde. Lorsqu'un jeune dit oui à l'appel de Dieu, il quitte tous ses biens pour servir le divin Maître. Mais s'il est attaché excessivement à ce qu'il possède, saura-t-il couper la chaîne qui le relie à la terre ? Saura-t-il, par exemple, se passer de son téléphone portable qui ne quitte pas sa poche depuis plusieurs années et dont il est devenu dépendant ?

Comme l'enseignait Notre-Seigneur, « là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur ». Une anecdote de l'évangile montre combien l'esprit de pauvreté est nécessaire pour accepter la vocation :

« Jésus répondit au jeune homme : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Puis viens, suis-moi. » À ces mots, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens. »

Une autre cause est l'impureté. Elle entraîne un amour de soi déréglé et un attachement à la vie présente qui ne sont pas compatibles avec le don de soi. Or, une atmosphère de sensualité et de désir effréné des jouissances règne actuellement dans notre société, et rares sont ceux qui n'en sont pas contaminés. L'usage d'Internet est d'une efficacité redoutable pour corrompre la jeunesse de façon profonde et durable. Ajoutons aussi les films, les soirées dansantes et l'impudicité dans les tenues vestimentaires.

Le manque des vocations s'explique aussi par l'esprit d'indépendance, qui est une forme d'orgueil. Nous supportons mal qu'un prêtre ou une religieuse nous reprenne ou nous signale un défaut. Nous nous croyons meilleurs que les autres, ce qui nous dispose à juger facilement le prochain et à le critiquer, même s'il est consacré à Dieu.

Quels remèdes proposer ? D'abord,

celui que nous donne le Christ, la prière : « Voyant cette multitude d'hommes, il fut ému de compassion pour eux, parce qu'ils étaient harassés et abattus, comme des brebis qui n'ont pas de pasteur. Alors il dit à ses disciples : "La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson." ».

Voilà pourquoi le pape Pie XII écrivait : « Tous les parents chrétiens, à quelque classe qu'ils appartiennent, doivent demander au ciel la grâce qu'au moins un de leurs fils soit appelé à son service ». C'est dans le même esprit qu'une adoration du Saint-Sacrement sera organisée dans notre chapelle de Versailles pendant la nuit du vendredi 2 au samedi 3 octobre prochains. Il peut aussi être utile d'offrir chaque jour une dizaine de notre chapelet à cette intention. Si nous ne prenons pas les moyens indiqués par Notre-Seigneur, faut-il s'étonner que nous manquions de vocations ?

Nous devons aussi nous sacrifier. Comme le disait Padre Pio, « la prière demande, le sacrifice obtient ». Et le saint curé d'Ars enseignait à ses paroissiens : « Si vous n'avez pas fait de sacrifice, vous n'aurez rien à moissonner ». Dans la pratique, au lieu de nous plaindre et de gémir quand la Providence nous envoie des croix à porter, acceptons-les avec le sourire, de bon cœur, pour les vocations, et ajoutons quelques mortifications.

Pour remédier à l'esprit d'indépendance, apprenons la docilité. Les religieux font vœu d'obéissance. Les prêtres, le jour de leur ordination, promettent d'obéir à leur évêque. Mais

soumettre sa volonté à celle d'un supérieur ne s'apprend pas en un jour, surtout à une époque où une mentalité révolutionnaire incite constamment à la révolte contre l'autorité. Un enfant qui a appris, non pas à juger et à critiquer l'autorité, mais à la respecter, saura plus tard suivre sans réserve Celui qui s'est fait « obéissant jusqu'à la mort ».

Quant aux parents et aux éducateurs, s'ils veulent contribuer à façonner chez l'enfant une âme prête à se consacrer à Dieu, alors ils doivent les aider à acquérir l'esprit de sacrifice, si contraire à l'esprit du monde, si conforme à l'esprit de notre Sauveur mort sur la croix. Dans les petites choses de la vie quotidienne, lorsqu'un enfant apprend à se renoncer, à penser aux autres, à souffrir pour Dieu ou le prochain, à ne pas satisfaire sa volonté propre, alors son âme sera prête, si Dieu l'appelle, à dire oui de tout son cœur. Cet esprit de sacrifice se développera plus aisément dans une famille où règne une piété solide, notamment là où le chapelet sera récité quotidiennement.

Voici ce qu'écrivait le pape Pie XI en 1935 : « Le premier jardin, et le mieux adapté, où doivent comme spontanément germer et éclore les fleurs du sanctuaire, c'est toujours la famille vraiment et profondément chrétienne.



La famille Martin

La majeure partie des évêques et des prêtres dont l'Église proclame la louange doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille dans laquelle, avec la pureté des mœurs, règne en souveraine la charité pour Dieu et pour le prochain. Les exceptions à cette règle courante de la Providence sont rares et ne font que confirmer la règle. Quand, dans une famille, les parents, sur le modèle de Tobie et de Sara, demandent à Dieu une nombreuse postérité, où soit béni le nom de Dieu dans les siècles des siècles (Tb 8, 9), et qu'ils la reçoivent

avec gratitude comme un don du ciel et comme un dépôt précieux ; quand ils s'efforcent d'inculquer à leurs enfants dès les premières années la sainte crainte de Dieu, la piété chrétienne, une tendre dévotion à Jésus Eucharistie et à la Vierge Immaculée, le respect envers les lieux et les personnes sacrés ; quand, de leur côté, les enfants voient dans leurs parents le modèle d'une vie d'honneur, de travail et de piété ; quand ils les voient s'aimer saintement dans le Seigneur, s'approcher souvent des sacrements, obéir non seulement à la loi ecclésiastique de l'abstinence et du jeûne, mais en outre à l'esprit chrétien de la mortification volontaire ; quand ils les voient prier au foyer domestique, groupant autour d'eux toute la famille, afin que la prière en commun monte plus agréable vers le ciel ; quand ils les savent compatissants aux misères du prochain et qu'ils les voient partager avec les pauvres leur riche ou leur modique avoir, il est bien difficile que, tandis que tous les enfants s'efforceront de suivre les exemples des parents, il



Sainte Monique et
Saint Augustin

n'y en ait pas un au moins parmi eux qui n'entende au fond du cœur l'appel du divin Maître : Viens, suis-moi ; je ferai de toi un pêcheur d'hommes (cf. Mt 4, 19).

Bienheureux les parents chrétiens qui, même s'ils ne font pas de ces divins appels à leurs enfants l'objet de leurs plus ferventes prières, comme jadis aux temps de plus grande foi où cela arrivait plus souvent qu'aujourd'hui, du moins n'en ont pas peur et savent y voir un honneur

insigne, une grâce de prédilection du Seigneur pour la famille.

S'il est vrai que la dissipation de la vie moderne, les attractions qui, surtout dans les grandes villes, éveillent prématurément les passions de la jeunesse, les écoles si peu favorables en tant de pays au développement de ces vocations, sont en grande partie la cause et la douloureuse explication de la rareté des vocations sacerdotales dans les familles aisées et distinguées, on ne peut, par ailleurs, nier que cette rareté témoigne également d'une déplorable

diminution de foi dans les familles elles-mêmes. Et de fait, s'ils regardaient les choses sous la lumière de la foi, quelle dignité plus haute des parents chrétiens pourraient-ils désirer pour leurs enfants, quel rôle plus noble que celui qui, Nous l'avons dit, est digne de la vénération des hommes et des anges ? Une longue et douloureuse expérience nous enseigne du reste qu'une vocation trahie (et le mot n'est pas trop sévère) est la source de larmes non seulement pour les enfants, mais pour leurs aveugles parents. Dieu veuille que ces larmes trop tardives ne deviennent des larmes éternelles. »

Parlant des vierges sacrées, saint Ambroise de Milan disait : « Parents, vous avez entendu... la vierge est un don de Dieu, une oblation de son père, le sacerdoce de la chasteté. La vierge est l'hostie de sa mère, dont le sacrifice quotidien apaise la colère de Dieu ».

Seigneur, donnez-nous de saints prêtres et de saintes vocations religieuses !

+ Abbé Bernard de Lacoste

L'esquisse du prêtre

Aborder le sujet de la vocation et par voie de conséquence essayer de décrire ce qu'est le prêtre n'a rien d'engageant. Et même c'est en tremblant qu'une telle question peut être analysée. Dans son *Traité du Sacerdoce*, saint Jean Chrysostome en fait l'apologie. Il y montre toute sa grandeur et en tire argument pour refuser de le recevoir ! Il affirme ne pas posséder les vertus nécessaires pour remplir cette vocation. Dans l'exhortation *Haerent animo*, saint Pie X enseigne avec autorité les conditions pour recevoir le sacerdoce et la vie que doit mener le prêtre. Là encore l'idéal tracé par l'Eglise ne manque pas de hauteur...

Faudrait-il donc craindre de s'engager en raison des exigences sacerdotales ?

Le découragement devant la sublimité de l'état doit-il prendre le pas sur le don de soi pour servir Dieu ? D'autant que



Saint Jean Chrysostome

notre époque nous pousse et vers la facilité et à fuir la religion...

Non, la vision de cette chose si haute qu'est la vocation sacerdotale doit être vue avec les yeux de la Foi. Ce passage de saint Paul aux Galates doit guider notre esprit : « ma grâce te suffit ».

Strictement, la vocation sacerdotale est l'appel de l'Eglise au moment de l'ordination. Saint Jean Chrysostome reçut donc la vocation quand il a été appelé par l'Eglise au moment de son ordination. Et heureusement il a répondu oui ! Nous bénéficions d'un grand saint au Ciel qui plaide pour nous. Mais plus que cela, nous bénéficions d'un exemple de sainteté sacerdotale par son ministère accompli auprès des âmes et cela sous trois formes : la prédication, les sacrements et le Saint-Sacrifice.

Le prêtre reçoit le pouvoir de prêcher. Il est délégué par son évêque pour enseigner les populations par les sermons et les catéchismes. Rien de plus normal que d'entendre un pasteur diriger avec douceur ou force, avec précision et justesse les âmes qui lui sont confiées ! Souvenons-nous de l'enseignement de Saint Paul à Timothée : « reprends, menace, exhorte à temps et à contre temps » ou encore rappelons-nous cet adage « le prêtre doit être un lion en chaire ».

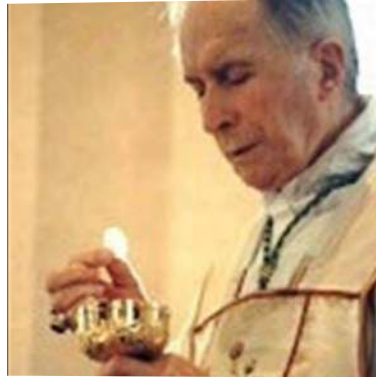
Ce zèle brulant qui découle de la sainteté du prêtre se traduit aussi par le don des sacrements. Il est l'instrument de Dieu pour sauver les âmes. Quoi de plus noble quand on se rappelle la destinée éternelle de l'homme ! Quelle merveille que de pouvoir donner le baptême, ou la communion et peut-être plus encore de confesser ! Voici une



âme perdue dans les profondeurs de l'abîme (la perte de l'état de grâce) ou une autre freinée dans son ascension spirituelle en raison d'une mauvaise habitude, c'est au confessionnal qu'elles trouveront l'amitié divine, l'élan spirituel pour continuer le combat intérieur. Il faut se souvenir ici

de la suite de l'adage «... un agneau au confessionnal...». Sans exclure la fermeté du juge, le prêtre est là pour exprimer la bonté miséricordieuse de Dieu. Miséricorde qui se répand sur les âmes par le Saint-Sacrifice.

Célébrer la Messe : c'est sans doute la plus belle fonction du prêtre. Jésus-Christ l'a choisi, indigne entre tous, pour utiliser sa personne et agir à



travers lui au moment de la consécration. Honneur insigne qui a attiré de nombreux jeunes hommes au sacerdoce, qui a alimenté de saints désirs chez de bons parents ! En effet n'est-ce pas grandiose de pouvoir tenir notre

Sauveur dans nos mains.

Devant ce beau programme, le jeune homme animé d'un peu d'idéal peut se poser légitimement la question du sacerdoce. L'exemple de saint Jean Chrysostome et de saint Pie X est un encouragement. Car tout en comprenant la grandeur de l'œuvre, ils sont devenus de grands saints par la grâce de Dieu. Et le monde au temps de saint Jean Chrysostome était loin d'être pur et catholique ; quant à celui du vivant de saint Pie X, il répandait déjà le rationalisme et le laïcisme. Alors jeunes gens, soyez confiants en la grâce et tenez-vous prêts à répondre à l'appel de Dieu !

+ Abbé Matthieu de Beaunay

Quelques réflexions sur la bulle *Misericordiae vultus* annonçant le jubilé extraordinaire de la miséricorde

Brève appréciation de la Bulle *Misericordiae vultus*.

Le 11 avril dernier, le pape François a publié la Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. Le Souverain Pontife appelle à des actions pastorales intéressantes à accomplir tout au long du jubilé mais il y développe quelques idées qui nous laissent dans une grande perplexité. Sa démarche, en effet repose sur **trois contradictions** qui ne peuvent que nous inquiéter et auxquelles il nous est impossible d'adhérer pour **trois raisons**.

Première raison : cette démarche se veut en continuité avec les réformes entreprises depuis le dernier Concile. En effet, dans le *numéro 4 de la Bulle*, le

pape déclare son intention d'ouvrir la Porte Sainte « pour le cinquantième anniversaire de la conclusion du Concile œcuménique Vatican II », précisant que « l'Eglise ressent le besoin de garder vivant cet événement ». Or, un catholique, soucieux de rester fidèle à la foi de son baptême, et d'exercer les œuvres de miséricorde selon l'esprit de l'Eglise, ressent bien au contraire le besoin de conjurer les retombées de cet événement, qui fut en réalité « le déchaînement des forces du mal pour la ruine de l'Eglise »(1). Le pape François va jusqu'à jeter la suspicion sur le passé doctrinal et disciplinaire de l'Eglise, puisqu'il ose

écrire, toujours en ce même numéro 4, que « les murailles qui avaient trop longtemps enfermé l'Eglise comme dans une citadelle ayant été abattues, le temps était venu d'annoncer l'Evangile de façon renouvelée » !... On ne saurait prêcher la vraie miséricorde voulue par Notre Seigneur et prétendre continuer l'œuvre destructrice d'un concile qui a consacré dans la sainte Eglise le triomphe du libéralisme et du modernisme. La démarche du pape François repose ici sur une première contradiction à laquelle nous ne pouvons souscrire.



(1) Mgr Lefebvre, « Le Concile ou le triomphe du libéralisme » dans *Fideliter* n° 59 (septembre-octobre 1987), p. 33.

Deuxième raison : l'idée fondamentale de la miséricorde est reprise de l'enseignement faux et délétère du pape Jean-Paul II. Dans le numéro 11 de la Bulle, François fait explicitement référence au passage de l'encyclique *Redemptor hominis*, qui rappelle la « *dignité incomparable* » de l'homme », dignité qui dans l'esprit de Jean-Paul II et de François, comme celui de Vatican II, est une dignité ontologique, dignité fautive en ce qu'elle fait abstraction de l'adhésion au vrai ou à l'erreur, au bien ou au mal. Et la miséricorde, motivée par le respect de cette fautive dignité, personnaliste et naturaliste, doit avoir pour objet principal de la redonner à ceux qui en sont privés. C'est d'ailleurs ce que déclare le pape à deux reprises, aux numéros 15 et 16. Qu'est-ce alors que la conversion, sinon un retour non plus à Dieu mais à l'homme et à sa dignité ? On ne saurait prêcher la miséricorde comme une œuvre de conversion et prôner la fautive dignité de l'homme. La démarche du pape François repose ici sur une deuxième contradiction à laquelle nous ne pouvons souscrire.

Troisième raison : la principale œuvre de miséricorde spirituelle est

d'instruire les ignorants en leur donnant la connaissance de la vérité. Et de quelle vérité doit-il s'agir en tout premier lieu, sinon de la vérité de la vraie foi, unique vérité religieuse de la foi catholique, dont la profession est indispensable au salut. Or, tout en affirmant au numéro 15 la nécessité des œuvres de miséricorde spirituelle, le pape François renonce à affirmer cette primauté et cette exclusivité de la foi catholique, puisqu'il déclare au numéro 23 que la valeur de cette miséricorde « *dépasse les frontières de l'Eglise* », car elle est « *le lien avec le Judaïsme et l'Islam, qui la considèrent comme un des attributs les plus significatifs de Dieu* ». Et de conclure : « *Que cette Année Jubilaire, vécue dans la miséricorde, favorise la rencontre avec ces religions et les autres nobles traditions religieuses. Qu'elle nous rende plus ouverts au dialogue pour mieux nous connaître et nous comprendre* ». On ne saurait en même temps prêcher les œuvres de miséricorde spirituelle et prôner l'indifférentisme religieux. La démarche du pape François repose sur une troisième contradiction tout à fait inacceptable.

Il est en outre à craindre que cette démarche, qui doit entrer en vigueur le 8

décembre prochain, à l'issue du prochain Synode annoncé pour l'automne, serve de caution aux décisions, qui auront été prises lors de cette assemblée. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, celle-ci renie la morale et la discipline de l'Eglise sur plusieurs de ses points essentiels, en acceptant de donner la communion eucharistique aux divorcés remariés et adoptant une vision plus positive à l'égard des couples homosexuels, il est clair que les catholiques auront une quatrième bonne raison de contester le bien-fondé de la démarche annoncée par le pape François. Car alors, celle-ci apparaîtra comme la garantie d'un scandale public, auquel nul catholique ne saurait donner son approbation.

L'esprit empoisonné du concile n'en finit donc pas de souffler. Décidément rien ne lui échappe, il corrompt et stérilise tout ce qu'il imprègne. Ce Jubilé sera donc bel et bien « *extraordinaire* »...

+ Abbé Christian Bouchacourt,
Supérieur du District de France de la *FSSPX*, le 23 juin 2015 en la vigile de saint Jean Baptiste.

Carnet paroissial

Sont devenus enfants de Dieu par le Baptême

A la chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance

le 27 juin : Lorraine Burguburu
le 4 juillet : Bruno Létienne
le 5 juillet : Constance Lagane
le 25 juillet : Amaury Dubosc
le 1er août : Hermine Carlier
le 30 août : Louis Kervizic

A la Chapelle de l'Enfant-Jésus

le 13 juin : Anna Rougé

A Ecône le 29 juin

A reçu le sacerdoce

M. l'abbé Louis Hanappier

A reçu le diaconat

M. l'abbé Martin Monnier

Ont reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique à la chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance

le 26 août : Madame Paul Mincheneau

le 1er septembre : Mademoiselle Priscille Petit

le 3 septembre : Madame Yves Roulleau-Dugage



Chronique du Prieuré

Juin 2015-Août 2015

30 mai : Grand jour aujourd'hui pour 23 adolescents et adolescentes qui font profession de foi et communient solennellement devant leurs parents, parrains, marraines et amis. Cette cérémonie a été préparée par une récollection au Prieuré de Gastines (49) prêchée par les abbés Duverger et Berthe (du prieuré de Mantes).

Courant juin : A Notre Dame de l'Espérance, les travaux de réfection du couloir menant à la sacristie se terminent, le résultat est bien agréable. D'ici peu quelques papas dévoués vont s'atteler à la réfection de la salle servant de « salle télé », procure, salle de catéchisme, salle de conférence, garage à poussette, nurserie... bref de la petite pièce attenante à la chapelle qui va être rafraîchie et réaménagée ! Les travaux se poursuivront cet été.



4 juin : Monsieur l'abbé Bouchacourt rend officielles les mutations dans le district de France pour le 15 août. Nous apprenons avec regret le départ de l'abbé Duverger que tout le monde retrouvera lors des périodes de vacances à Lanvally ! Pour le remplacer nous accueilleront l'abbé Hanappier, 2^{ème} du nom, qui sera ordonné en juin.

6 juin : Grand jour pour 19 enfants qui reçoivent Jésus Hostie pour la première fois. Cérémonie bien

émouvante comme toujours ! Puisse la piété manifestée en ce beau jour accompagner ces enfants pour chaque communion.

7 juin : En cette solennité de la Fête Dieu, la procession en l'honneur du Saint Sacrement rassemble près de 500 personnes dans les rues de Versailles. Monsieur l'abbé Boivin, assistant de Monsieur l'abbé Bouchacourt, nous honore de sa présence toute la journée et porte le Saint Sacrement. Le trajet est légèrement modifié, avec le reposoir non plus installé en plein milieu de la rue Royale, mais dans le square des Carrés.

20 juin : Les fidèles d'Amiens ne sont plus SDF ! Vous vous souvenez qu'ils ont assisté à la messe dehors pendant de longs mois, puis dans un lieu vaguement aménagé. Aujourd'hui, Monsieur l'abbé Bouchacourt bénit la magnifique chapelle acquise et restaurée par la Fraternité et dédiée à... Saint Vincent de Paul. L'abbé Lefebvre assiste à la cérémonie.

21 juin : L'abbé Lefebvre se rend à l'Ecole Saint-Michel, à La Martinerie, afin d'assister au baptême des 3 nouvelles cloches par Monseigneur Fellay. Une belle cérémonie qui montre l'importance que l'Eglise donne à des objets aussi simples.

23 juin : Alors que les élèves du primaire jouent leur spectacle de fin d'année pour la deuxième fois, l'abbé de Lacoste donne la conférence finale du Cercle Sainte Thérèse chez M. et Mme Vaillant. Le thème attire une soixantaine de fidèle : l'abbé parle de Fatima et du troisième secret.

29 juin : Les abbés de Lacoste, de



Crécy et de Beaunay sont à Ecône pour assister aux ordinations. Le prieuré de Versailles est à l'honneur avec l'ordination de deux de ses enfants : l'abbé Louis Hanappier reçoit le sacerdoce, tandis que l'abbé Martin Monnier reçoit le diaconat.



12 juillet : A Notre Dame de l'Espérance, l'abbé Hanappier célèbre une première messe et donne sa première bénédiction. Ce jour-là les

PERMANENCES A LA CHAPELLE DE VERSAILLES

Pour rencontrer un prêtre sans rendez-vous ou pour se confesser :

Les mardis (abbé de Crécy) et vendredis (abbé de Beaunay) de 15h00 à 18h30

(se renseigner sur la feuille d'annonce)



(95), où malgré la proximité de l'église du village (nous campons au chevet de celle-ci), nous ne sommes pas autorisés à y célébrer la Messe. L'abbé de Beaunay, quant à lui, marche avec les routiers sur les routes d'Auvergne la semaine du 14 juillet.

l'Université d'été de la FSSPX à l'Ecole Sainte Marie. Le sujet abordé cette année est totalement d'actualité : l'Islam. Une très bonne cuvée pour cette édition même si, comme on pouvait le prévoir en Bretagne..., le beau temps n'est pas au rendez-vous.

16 - 30 août : L'abbé de Beaunay repart en camp, en Bretagne, avec les

horaires d'été commencent pour le dimanche, une messe supplémentaire est rajoutée à 12h à l'Espérance par rapport aux années précédentes.

Courant juillet : Les abbés partent encadrer (et parfois diriger administrativement) les camps du groupe scout. L'abbé de Lacoste accompagne les guides en Vendée du 8 au 23. L'abbé Lefebvre part de son côté avec les louveteaux et les louvettes du 12 au 18 à Gouzangrez

19 et 26 juillet : L'abbé Monnier nouvellement ordonné diacre et donc investi du pouvoir de la prédication prêche aux messes de ces deux dimanches.

3 août : L'abbé Duverger célèbre sa dernière messe à Versailles. Nous lui souhaitons bon courage pour son nouvel apostolat.

8 août : 5 dominicaines de Fanjeaux arrivent à Fontenay-le-Fleury pour l'ouverture du Cours Sainte-Clotilde.

Elles accueilleront 24 élèves à partir de la rentrée. Nous leur souhaitons du courage et les assurons de nos prières pour cette belle œuvre qui manquait dans la région.

12 - 16 août : Les abbés de Lacoste et Lefebvre sont à



scouts cette fois.

16 août : Arrivée de l'abbé Hanappier qui repart dès le lendemain pour suivre une session de formation à Flavigny destinée aux prêtres nommés dans les écoles.

24 - 29 août : Les abbés de Lacoste et Frament sont au Pointet pour suivre leur retraite annuelle.

+ Abbé Xavier Lefebvre



Recherche de volontaires à la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

Nous recherchons des dames ou des jeunes filles pour

- faire le ménage de la chapelle
- et/ou et faire les bouquets de fleurs.

S'adresser :

pour le ménage à Madame Bruno de Beaufort
(01-39-51-42-86 ou 09-60-03-63-95)

pour les fleurs à Madame Francis Vaillant
(01-39-51-08-73)

Les Prêtres vous remercient à l'avance !

Samedi 10 Octobre 2015
A 20h30

CONFERENCE DE
M. l'abbé Puga

**Ancien Professeur de Théologie Morale
et de Droit Canon**

**« Les divorcés sont-ils
excommuniés ? »**



Au Prieuré Saint-Vincent-de-Paul

5, rue de Chaponval 78870 BAILLY – 01 30 49 40 20

	MESSES ET OFFICES				CONFESSIONS																								
	Dimanches et fêtes	Semaine	1er vendredi du mois	1er samedi du mois	Dimanches et fêtes	Semaine																							
Chapelle Notre-Dame de l'Espérance (Versailles)	Messes lues : 8h00, 9h00, 12h00 et 18h30 Messe chantée : 10h15 Vêpres et Salut du T.S. Sacrement : 17h00	7h25 19h00	Adoration du T.S. Sacrement : 19h45 à 23h00 (chant des Complies à 22h00) (en vacances scolaires : Heure Sainte jusqu'à 21h00)	¼ d'heure de méditation après la Messe de 19h00	Pendant les Messes du matin et de 18h00 à 18h25	une ½ heure avant les Messes du soir (sauf office liturgique) et le samedi à partir de 17h30.																							
Chapelle de l'Enfant-Jésus (Bailly)	Messes lues : 9h00 et 12 h 00 Messe chantée : 10h15	Horaires de semaine des messes (sauf vacances scolaires : se renseigner)				Pendant les Messes du matin	Au Prieuré Saint-Vincent-de-Paul (Bailly) : Confessions possibles (téléphoner avant pour être sûr de la présence d'un des prêtres au prieuré)																						
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>L</th> <th>M</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>V</th> <th>S</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> </tr> <tr> <td></td> <td>10h40</td> <td></td> <td>9h00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>11h50*</td> <td>11h50*</td> <td>11h25</td> <td>11h50*</td> <td>11h50*</td> <td>11h25</td> </tr> </tbody> </table>	L	M	M			J	V	S	7h15	7h15	7h15	7h15	7h15	7h15		10h40		9h00			11h50*	11h50*	11h25	11h50*	11h50*	11h25	
L	M	M	J	V	S																								
7h15	7h15	7h15	7h15	7h15	7h15																								
	10h40		9h00																										
11h50*	11h50*	11h25	11h50*	11h50*	11h25																								
		Attention messes supprimées *Les messes de 11h50 sont avancées à 11h25 les 1 ^{ers} vendredis du mois, les fêtes de 1 ^{ère} classe et les jours sans classe																											
Chapelle Saint-Hubert (Les Essarts le Roi)	Messe chantée : 10h00				de 9h30 à 10h00																								



Monsieur l'abbé Louis Hanappier remercie tous les paroissiens pour les aubes qui lui ont été offertes à l'occasion de sa première Messe à Versailles le 12 juillet et les assure de ses prières.

Lectures



Pauline Jaricot est née à Lyon, le 22 juillet 1799, dans une famille de riches industriels. Dès son enfance, elle reçoit une bonne éducation chrétienne.

Durant son adolescence, elle se laisse séduire par les illusions du monde. A 17 ans, en entendant un sermon de Carême, elle se convertit. Elle abandonne sa vie mondaine et décide de se donner totalement à Jésus-Christ, pour toujours.

Grâce à son frère Philéas étudiant

au séminaire de Saint Sulpice à Paris où il se prépare à partir comme missionnaire en Chine, Pauline est informée de la situation critique des missions.

Tout en s'efforçant de faire connaître les nécessités de ces missions, Pauline cherche quelque chose de concret, capable de susciter l'enthousiasme et de se développer de l'intérieur : quelque chose qui puisse embraser la totalité des catholiques et devenir une aide réelle pour les missions.

Elle fonde ainsi en 1819 La Propagation de la Foi, pour soutenir les missions.

A 26 ans, elle fonde le Rosaire Vivant, œuvre d'évangélisation par la prière. Parmi les associés, il y aura des médiocres et des meilleurs, mais « 15 charbons, quelques-uns sont allumés, 2 ou 3 le sont à peine, rapprochez-les, c'est le brasier ». Dix ans plus tard, le Rosaire Vivant comportera plus d'un million d'associés. Pauline-Marie Jaricot assurera le développement de l'œuvre à partir de sa maison de Lorette, sur la colline de Fourvière à Lyon.

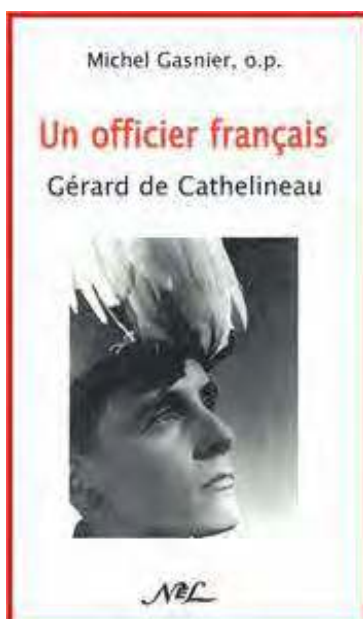
Apôtre inlassable, elle se penche sur la misère des ouvriers. Elle veut les protéger contre l'athéisme et les injustices qu'il engendre, en fondant une usine exemplaire, mais trompée par un escroc, elle perd sa fortune.

Calomniée, déconsidérée, en butte à de nombreuses persécutions, elle vit alors le mystère de la Croix et meurt dans un total dénuement, le 8 janvier 1862. Par ses lettres à son amie, la mère Saint-Laurent, nous pouvons suivre, à travers le récit de sa vie quotidienne, son cheminement spirituel. Nous assistons à son dur combat au milieu des difficultés de la vie, mais aussi nous voyons jaillir à chaque instant sa confiance invincible en Dieu et sa force d'âme.

Lettres de Pauline Jaricot

Editions François-Xavier de Guibert

Notons que le prieuré de Lyon a organisé en 2012 un colloque sur Pauline Marie Jaricot. Il est possible de lui demander les cd des conférences. Une vidéo est aussi disponible sur la Porte Latine.



Il s'agit de la réédition d'un ouvrage paru en 1960 peu de temps après son décès.

Arrière-petits-fils du « Saint de l'Anjou », Jacques Cathelineau, le capitaine Gérard de Cathelineau, est glorieusement tombé au champ d'honneur en Kabylie en 1957.

Il est né le 23 janvier 1921.

Après les études au Prytanée de la Flèche, il est admis en 1942 à l'Ecole Spéciale Militaire, alors repliée au Lycée Militaire d'Aix-en-Provence. Il appartient à la promo « Croix de Provence » qui se disperse moins de deux mois après son entrée à l'Ecole, lorsque l'armée allemande envahit la zone libre et dissout l'Armée de l'Armistice.

A la fin de la guerre, Gérard de Cathelineau est sergent dans les rangs du Premier Régiment de France. Il est cité lors des combats de la Libération.

Après avoir complété sa formation militaire à l'Ecole de Cherchell, il est nommé sous-lieutenant en 1946.

Au cours d'un premier séjour en Indochine, il est blessé en 1948, nommé capitaine et cité à l'Ordre de l'Armée.

Il effectue un second séjour en Extrême-Orient à partir de 1954 dans l'armée cambodgienne.

En novembre 1956, il rejoint le 121ème Régiment d'Infanterie alpine en Algérie. Le 12 juillet 1957, au cours d'une opération, il est tué en

essayant de protéger l'un de ses subordonnés.

Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de la Valeur Militaire à titre posthume.

Tous ceux qui l'ont connu sont unanimes pour rappeler que Gérard de Cathelineau possédait au plus haut point les qualités de cœur et d'esprit qui font les grands soldats.

Comme le disait l'un de ses instructeurs à l'Ecole d'Etat-Major, il joignait à ses magnifiques qualités de chef et de soldat une valeur morale et une modestie qui le faisaient admirer

et aimer de tous.

Le jeune homme qui, à 19 ans, avait écrit : " Je rêve d'épopées, de sacrifices... Je rêve de donner mon sang pour une belle cause dans un vaste horizon ", était bien le digne descendant du " saint de l'Anjou ".

Ses compagnons d'armes ont dit de lui après sa mort : " Nature d'élite au rayonnement surhumain. " Les lettres largement citées dans cet ouvrage, révèlent en effet une très rare valeur spirituelle. En voici deux extraits : " La Patrie ne saurait être profondément régénérée que par la formation d'une élite entièrement donnée au Christ-Roi. " -- " Pour voir, il faut se cacher, se faire tout petit, se

réduire à zéro. Alors éclate la gloire de Dieu. Elle est bouleversante ; aucun obstacle ne peut l'arrêter. Seule compte désormais la recherche d'un regard du Christ. "

Un Officier français

Gérard de Cathelineau

Nouvelles Editions Latines



GRANDE JOURNÉE PAROISSIALE A BAILLY DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

- 13h00 :** repas tiré du sac
(apéritif et café offerts par le prieuré)
- 14h30 :** présentation des activités paroissiales de l'année
- 15h45 :** rassemblement du groupe scout et investitures
- 16h15 :** récitation du chapelet
- 16h45 :** projection des films des camps d'été

**Venez nombreux pour accueillir les nouveaux paroissiens
et faire connaissance !**

Dates à retenir

Dimanche 27 septembre 2015

Grande Journée paroissiale
au Prieuré à Bailly à 13h
(avec la rentrée du Groupe scout
Notre-Dame de l'Espérance)



Nuit du vendredi 2 au samedi 3 octobre 2015

Adoration nocturne pour obtenir des vocations



Samedi 10 octobre 2015

Conférence de M. l'abbé **Puga** :
« Les divorcés sont-ils excommuniés ? »
à Bailly à 20h30



Samedi 24, Dimanche 25

et Lundi 26 octobre 2015

Pèlerinage international à Lourdes



Vendredi 27 novembre 2015

Adoration perpétuelle de 8h à 19h à Versailles



Samedi 28 novembre 2015

Récollecion de l'Avent prêchée par M. l'abbé
Castelain à Bailly



Les samedi 5 et dimanche 6 décembre 2015

Marché de Noël à Bailly



Lundi 8 décembre 2015

Procession en l'honneur de l'Immaculée
Conception de Notre-Dame à Versailles à 20h15

FOYERS SAINT-JOSEPH

(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Réunion : un jeudi par mois à 20h30
Organisateurs :
M. et Mme Hugues **de Fommervault**
Reprise le jeudi 17 septembre 2015

JEUNESSE CATHOLIQUE DE VERSAILLES

(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Réunion le premier jeudi du mois
à Versailles à 19h
Responsable : M. Grégoire **van Es**
(07-82-91-60-54)
Première réunion : le jeudi 1^{er} octobre 2015

FLEURISTES DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES

Responsable : Mme Francis **Vaillant**
(01-39-51-08-73)

VOS PRÊTRES

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul - Ecole Saint-Bernard

Prieur-Directeur de l'école : M. l'abbé Bernard **de Lacoste-Lareymondie**
Collaborateurs : M. l'abbé Denys **de Crécy** (affecté au prieuré)
M. l'abbé Jean-Baptiste **Frament** (affecté à l'école)
M. l'abbé Xavier **Lefebvre** (affecté à l'école et au prieuré)
M. l'abbé Matthieu **de Beaunay** (affecté au prieuré)
M. l'abbé Louis **Hanappier** (affecté à l'école)

CROISADE EUCHARISTIQUE

(Aumônier : M. l'abbé **Lefebvre**)
Un samedi par mois à Bailly
de 14h30 à 17h30
(Messe à 15h00)
Reprise le samedi 3 octobre 2015

MILITIA MARIAE

(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Un jeudi par mois à 20h15 à Bailly
Président : M. François **Pétrel**

CERCLES DE TRADITION

Cercle Sainte Thérèse
Chez M. et Mme Jérôme **Hanappier**
Reprise le 6 octobre
Thème de l'année :
La vie intérieure (suite)
Cercle Notre-Dame de Fatima
(Chapelle Saint-Hubert)
Responsable : M. l'abbé **Frament**
Reprise des réunions
le **mercredi 23 septembre à 20h30**
Thème de l'année :
« Etre catholique dans la crise actuelle »

TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE-X

Responsable : M. l'abbé **de Crécy**
Réunion tous les troisièmes lundis de
chaque mois à partir de 19h00

REPETITIONS DE CHORALE

(grégorienne et polyphonique)
Responsables :
M. Guillaume **de Boiry**
Mme Sixte **de Saint-Louvent**
Tous les vendredis à 20h15
(sauf le 1^{er} vendredi du mois)
et le dimanche à 9h45

SERVICE DE MESSE

Répétitions liturgiques
Versailles et Bailly

Responsable :

OUVROIR SAINTE MARTHE

Responsable : Mme Nicolas **Veillon**
(01-70-44-10-71)

CATECHISME

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Pour les enfants jusqu'à la Communion
solennelle et pour les 6^e et 5^e
(s'adresser à M. l'abbé **de Crécy**)

Pour les adolescents

(Responsable : M. l'abbé **de Crécy**)
Tous les vendredis (sauf vacances
scolaires) : de 19h45 à 20h45
à la Chapelle N.-D. de l'Espérance

Pour les adultes

(Responsable : M. l'abbé **de Beaunay**)
Un mercredi sur deux : de 20h00 à 21h00
à la Chapelle N.-D. de l'Espérance
Thème : l'Ecriture Sainte
(*Les Livres des Rois* et suivants)

Chapelle Saint-Hubert

(Responsable : M. l'abbé **Frament**)
Pour les enfants jusqu'en CE2 :
le lundi à 16h45
Pour les plus grands : le mercredi
à 13h30 (CM) et 14h15 (Collège),
chez M. et Mme **Pilard** à Rambouillet
Reprise le lundi 14 septembre 2015

SCOUTISME

Groupe Notre-Dame de l'Espérance
Chef de groupe : M. Benoît **Harel**
(ndegroupe@gmail.com)
Aumônier des routiers :
M. l'abbé **Hanappier**
+
Aumônier des scouts :
M. l'abbé **de Beaunay**
+
Aumônier des guides :
M. l'abbé **de Lacoste**
+
Aumônier des louveteaux et louvettes :
M. l'abbé **Lefebvre**

MENAGE DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES

Responsable :
Mme Bruno **de Beaufort**
(01-39-51-42-86 ou 09-60-03-63-95)

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly

Tél. : **01.30.49.40.20**

Chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance : 37 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles

Tél. : **01.39.51.70.90**

Chapelle Saint-Hubert : 10 rue de la Haie-aux-Vaches, Lieu-dit Saint-Hubert 78690 Les Essarts Le Roi

Tél. : **01.30.49.40.20**

Chapelle de l'Enfant-Jésus : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly

Tél. : **01.30.49.40.20**

Ecole Saint-Bernard : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly

Tél. : **01.30.49.54.04**